

Procédure Normalisée de Fonctionnement

TITRE : TRANSPORT ET ACQUISITION DE CYLINDRES DE GAZ COMPRIMÉS	NUMÉRO : T-13
DESTINATAIRES : Personnel du Service des animaleries	VERSION 1 : 14.10.2011 VERSION 5 : 21.11.2019
ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	CIPA : 20.01.2020
APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire	DATE : 02.12.2011
<p>BUT : Décrire la marche à suivre pour se procurer des cylindres de gaz comprimés par l'intermédiaire du magasin scientifique de Chimie-Biochimie.</p> <p>POLITIQUE : Les usagers et le personnel du Service des animaleries ont l'obligation de suivre les formations données par le Service de la prévention et de la sécurité <i>SIMDUT : Sécurité en laboratoire-Intervention déversement</i>.</p>	

MATÉRIEL :

- Chariot pour cylindres de gaz comprimés

SANTÉ ET SÉCURITÉ : La manipulation de cylindres de gaz comprimés présente un risque de blessure physique pour l'utilisateur. Le transport des cylindres doit toujours être effectué avec un chariot pour cylindres de gaz comprimés. Le port de gants de travail est recommandé. La manutention et le transport des cylindres doit se faire à 2 personnes.

GÉNÉRALITÉS : Le Service des animaleries maintient en entreposage 3 cylindres de CO₂ médical (gris), 3 cylindres d'O₂ médical (vert) et 1 cylindre d'air médical (mauve) dans le SB-M401. Lorsque le dernier cylindre de l'un des 2 gaz (CO₂ ou O₂) est entamé, le personnel du Service des animaleries se charge de remplacer les cylindres vides par de nouveaux cylindres. Pour l'animalerie du CB, il n'y a pas d'entreposage de cylindres. Ceux-ci sont remplacés au besoin par l'intermédiaire du magasin scientifique de Chimie-Biochimie tel que décrit ci-dessous.

PROCÉDURES :

1. Confirmer la quantité de cylindres de chaque gaz à remplacer en effectuant l'inventaire des cylindres.
2. Charger les cylindres vides sur le chariot à cylindre et les sécuriser avec les chaînes et les barres de sécurité transversales.
3. Désengager le frein du chariot.
4. Amener le chariot de cylindres vides devant la porte du dépôt de cylindres du CB (CB-R510) en évitant les espaces publics et en empruntant le monte-charge CB-PK.
5. Engager le frein sur le chariot à cylindres.

6. Se présenter au magasin scientifique de Chimie-Biochimie (CB-1460) et commander les cylindres nécessaires.
 - a. CO₂ médical code *gaz-046*
 - b. O₂ médical code *gaz-125*
 - c. Air médical code *gaz-012*
7. Mentionner le compte « ANIMAL » pour la facturation des cylindres et récupérer une copie papier ou internet de la facture.
8. Charger les nouveaux cylindres sur le chariot et les sécuriser à l'aide des chaînes et de la barre sécurité transversale.
9. Transporter les cylindres via le monte-charge CB-PK jusqu'au SB-M401.
10. Appliquer le frein du chariot à cylindres.
11. Décharger le chariot et attacher les cylindres au support de mur prévu à cet effet dans le SB-M401.
12. Transférer les cylindres vides sur le chariot, s'il y a lieu, pour un prochain transfert.